



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Paris Limoges

Question écrite n° 57601

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la liaison ferroviaire entre Paris et Limoges. Le service de la SNCF semble s'être dégradé depuis la fin de l'année dernière alors que celui-ci était, dans les premiers temps, exemplaire. Certes, si on le compare avec le réseau britannique, le réseau ferroviaire français est d'une grande qualité. Cependant, les voyageurs empruntant la ligne ferroviaire entre Paris et Limoges sont victimes de retards répétés, non compensés. Cela entraîne inévitablement une régression de la qualité du service public. La SNCF bénéficie de larges subventions publiques et érige, au rang priorité, la satisfaction des clients. C'est pourquoi, il lui demande quelles mesures peuvent être mises en place afin d'éviter les retards systématiques qui pénalisent très fortement les usagers du service public.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57601

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1531